



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

CAHIER DE REVENDICATIONS

AE LIÉS

Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

LISTE DES ACRONYMES :

AELIÉS: Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures

CADEUL : Confédération des Associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

LPU : Laissez-passer universitaire

UTILE: Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant

ZILE: Zone d'innovation Littoral Est

THÉMATIQUE #1: ENVIRONNEMENT, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET MOBILITÉ DURABLE

Réseau structurant de la Capitale

Afin de favoriser la mobilité durable entre les différents secteurs de la Ville de Québec, plusieurs acteurs politiques ont affirmé, au fil des ans, la nécessité de doter la ville d'un réseau structurant de transport en commun. Quelques mois avant la campagne électorale, certains partis municipaux se sont prononcés en faveur d'un projet de tramway – pierre angulaire du futur réseau structurant de la Capitale. D'autres alternatives au tramway ont aussi été suggérées telles qu'un métro en souterrain en haute-ville ainsi qu'un métrobus vers Beauport par le parti de Québec 21¹. Toutefois, dans son étude comparative, la firme d'ingénieurs Systra Canada a conclu que le tramway était la meilleure option pour la Ville de Québec puisqu'elle répond à l'ensemble de critères notamment en ce qui a trait à « [l'] insertion, [la] fiabilité, [la] disponibilité technologique, [les] coûts par rapport au budget prévu, [la] capacité du système au regard de l'achalandage et [l'] évolutivité du système². Comme qu'énoncé dans son cahier de position, l'ÆLIÉS est en faveur de la construction du Réseau de transport structurant de la Capitale et croit également que le tramway est la solution idéale. En ce sens, l'association étudiante demande à la Ville de Québec de mettre en œuvre le projet de tramway comme colonne vertébrale du Réseau de transport structurant de la Capitale.

Revendication #1 : Que la Ville de Québec priorise la construction d'un tramway comme pierre angulaire du Réseau structurant de la Capitale.

Troisième lien à Québec

Le 17 mai dernier, le gouvernement de François Legault a annoncé la construction du troisième lien reliant l'est de la Ville de Québec et celle de la Rive-Sud. Ce tunnelier de 8,3 kilomètres et de 19 mètres de diamètre serait le plus large construit au monde³. Ce projet qui a été qualifié à maintes reprises par les partis de l'opposition de pharaonique coûtera entre 6 et 10 milliards de dollars. Pour des questions de sécurité publique, de coûts et d'entraves aux efforts déployés pour contrer les changements climatiques, l'ÆLIÉS s'oppose vivement à la construction du troisième lien⁴. En effet, notre association estime que les efforts considérables qui sont mis de l'avant afin d'effectuer une transition vers le transport en commun avec des projets comme le Laissez-passer universitaire (LPU) et le Réseau structurant de transport en commun de la Capitale sont contrecarrés par le troisième lien. Ce dernier favorise plutôt l'étalement urbain ainsi que l'émission de gaz à effet de serre en renforçant l'utilisation de la voiture. En ce sens, L'ÆLIÉS demande à la Ville de Québec de s'opposer au troisième lien.

Revendication #2 : Que la Ville de Québec se positionne contre le projet de troisième lien du gouvernement du Québec.

Zone d'innovation Littoral Est

Vers la fin de l'été 2020, la Ville de Québec annonçait par voie de communiqué de presse le développement de la Zone d'innovation Littoral Est (ZILE) en partenariat avec l'Université Laval, la Chambre de commerce et d'industrie de Québec ainsi que le Port de Québec. La ZILE s'inscrit dans la vision du projet Saint-Laurent imaginé par le premier ministre François Legault. Il vise entre autres à faire de la Vallée du Saint-Laurent un nouveau Silicone Valley notamment en

¹ La Presse. « Jean-François Gosselin propose un métro en Haute-Ville ». [En ligne]. <https://www.lapresse.ca/actualites/regional/2021-06-09/quebec/jean-francois-gosselin-propose-un-metro-en-haute-ville.php>

² Systra Canada. « Réseau structurant de transport en commun : analyse comparative des modes de transport lourds sur rail ». [En ligne]. <https://www.quebecurbain.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2019/10/%C3%89tude-Systra.pdf>

³ Journal de Québec. « Un tunnelier monstre pour creuser le 3e lien : Il sera l'un des plus larges au monde, avec 19 mètres de diamètre ». En ligne. <https://www.journaldequebec.com/2021/05/19/un-tunnelier-monstre-pour-creuser-le-3e-lien>.

⁴ ÆLIÉS. [En ligne]. https://www.aelies.ulaval.ca/assets/medias/documents/CahierPositions_2021-03-12.pdf.

revitalisant d'anciens parcs industriels pour les transformer en zones d'innovation. L'objectif est d'attirer les entreprises privées afin de stimuler la création d'emplois en plus de resserrer les liens entre les universités et ces entreprises pour en faire des pôles de recherche et d'innovation. Le développement de la ZILE représente 12,5 milliards d'investissements d'ici 2035. Elle repose sur quatre volets soit la mobilité – logistique intelligente de transport, la santé durable et les technologies sanitaires, les technologies propres et urbaines ainsi que le milieu de vie connecté. La Ville de Québec compte décontaminer plusieurs terrains dans le secteur Maizerets afin de mettre en œuvre le projet.

Au premier coup d'œil, la ZILE semble intéressante. Toutefois, c'est en s'attardant aux détails qu'elle devient plutôt inquiétante à différents points de vue. En effet, les termes qui apparaissent à l'intérieur des documents de présentation des différents volets tels que la « connectivité des objets ⁵ », « l'implantation de capteurs alimentant des outils d'intelligence artificielle ⁶ », le fait que la zone soit « surveillée en continu ⁷ » et « l'accroissement analytique des données massives ⁸ », laissent présager que toute cette technologie recueillera des données sur les usagers·ères de la ZILE. Cela constitue donc des enjeux concernant la protection de la vie privée des données personnelles de ces derniers·ères. Les événements des vols de données des client·e·s de Desjardins et des usagers·ères du guichet unique de la Place 0-5 ans sont des exemples qui tendent à se multiplier. Ainsi, les données personnelles récoltées par la ZILE seront-elles à l'abri de tels phénomènes alors qu'elles passeront entre les mains de tierces parties ? De plus, le stockage de toutes ces mégas données pose également un enjeu environnemental, car les installations pour les conserver sont plus qu'énergivores. Le projet engage également un enjeu de gouvernance quant à la l'implication des citoyens·ennes dans la prise de décision liée à son développement. Pour l'instant, un seul siège est prévu pour le Conseil de quartier contre douze qui seront réservés aux entreprises privées et aux milieux institutionnels ⁹. Sans compter qu'à l'heure actuelle, la ZILE prend forme sans consulter les résident·e·s du quartier Maizerets qui seront pourtant affecté·e·s par le projet.

Pourtant, les citoyens·ennes regorgent d'idées et détiennent une vision de ce que pourrait être le Littoral Est. Ces idées sont consignées dans le Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique¹⁰. Le document en question aborde les sujets de la gouvernance, de la biodiversité, de l'habitation, de la mixité des usages, de la mobilité et de l'accès au fleuve d'un point de vue citoyen. Ainsi, l'ÆLIÉS demande à la Ville de Québec d'appuyer le Plaidoyer et de renoncer à tout développement dans le secteur du Littoral Est tant qu'il ne respectera par ledit document.

Revendication #3 : Que la Ville de Québec appuie le Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique.

Revendication #4 : Que la Ville de Québec positionne et se mobilise contre le développement du secteur d'innovation Littoral Est, dans la mesure où celui-ci ne respecte pas le Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique, et ne fait pas l'objet d'un consensus auprès des acteurs·trices mobilisé·e·s autour de la Table citoyenne Littoral Est.

⁵ Ville de Québec, « Milieu de vie connecté ». [En ligne]. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/zone-innovation-littoral-est/docs/Fiche_ZILE_milieu_connecte_VF.pdf

⁶ Ibid

⁷ Ibid

⁸ Ville de Québec, « Technologie sanitaire ». [En ligne]. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/zone-innovation-littoral-est/docs/Fiche_ZILE_technologies_sanitaires_VF.pdf

⁹ Ville de Québec. « Projet de zone d'innovation Littoral Est ». [En ligne]. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/zone-innovation-littoral-est/docs/projet-de-zone-d-innovation-littoral-est.pdf

¹⁰ Pour un littoral citoyen. « Le Plaidoyer pour un Littoral citoyen ». [En ligne]. <https://www.littoralcitoyen.org/visioncitoyenne>

Laissez-passer universitaire

La mobilité durable est une préoccupation importante chez la communauté étudiante universitaire. Ceci s'est traduit par des positions prises par les membres de l'ÆLIÉS visant l'instauration d'un Laissez-passer universitaire de transport en commun (LPU). Celles-ci ont été adoptées par les membres de l'ÆLIÉS et de son association sœur de 1er cycle, la CADEUL, en 2009 lors d'un référendum. Environ 75% des membres s'étaient alors déclarés en faveur d'un LPU. À la suite longues discussions avec les partenaires du LPU (l'Université Laval et les sociétés de transport de Lévis et de Québec) une entente préliminaire a pu être soumise à l'approbation des membres à l'automne 2019. Les résultats de celui-ci ont démontré que la mobilité durable est plus que jamais un enjeu central pour les membres des deux associations. En effet, environ 72% des membres de l'ÆLIÉS se sont prononcés en faveur de l'implantation du LPU, tout comme environ 55% des membres de la CADEUL.

Le coût du LPU pour les étudiants inscrits à temps plein qui bénéficieront du LPU est le suivant :

- 120,60 \$ par session pour l'année universitaire 2019-2020 (30,15\$ par mois) ;
- 132,66 \$ par session pour l'année universitaire 2020-2021 (33,17\$ par mois) ;
- 144,72\$ par session pour l'année universitaire 2021-2022 (36,18\$ par mois) ;

Ce coût subira une indexation de 2% annuelle à compter de 2022-2023

Revendication #5 : Que la Ville de Québec contribue plus largement à la réduction du prix du Laissez-passer universitaire de l'Université Laval.

THÉMATIQUE #2: ENJEUX SOCIOPOLITIQUES

Logement abordable étudiant

Selon Statistique Canada, un loyer considéré comme abordable devrait représenter moins de 30% des dépenses du revenu total d'un individu. Or, 70% des étudiant·e·s au Québec ont un taux d'effort de plus de 30%. Dans la Ville de Québec, ce taux d'effort médian est de 37%. C'est ce que révèle les chiffres du rapport PHARE 2017 mis en œuvre par l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)¹¹. Comparativement aux étudiant·e·s du reste de la province, ceux·elles de l'Université Laval paient en haut de 15% du prix moyen pour leur logement. Il est important de souligner que 67% de cette population habite dans les quartiers Sillery- Sainte-Foy – Cap Rouge. Plus précisément, la Cité Universitaire y regroupe à elle seule 43,9% des étudiant·e·s locataires. À titre de comparaison, les loyers dans la Cité universitaire sont d'environ 960,00\$ alors que dans le reste du marché locatif privé, pour le même format, le loyer coûte 839,00\$. Pas étonnant que le logement représente la première source de dépense et d'endettement des étudiant·e·s au Québec. Afin de contrer cette tendance, l'ÆLIÉS demande à la Ville de Québec d'encourager un nouveau modèle d'affaires soit celui du logement abordable étudiant plutôt de les laisser s'endetter sur le marché locatif privé.

Revendication #6 : Que la Ville de Québec soutienne et finance les projets de logement abordable étudiant.

¹¹ Impact Campus. « La ville de Québec octroie un financement de 200 000\$ pour un projet de logement étudiant ». [En ligne]. http://impactcampus.ca/non-classe/ville-de-quebec-octroie-financement-de-200-000-projet-de-logement-etudiant/?fbclid=IwAR1hzsQKHjrnqIAJ1aK_TRFUbGGjTN4QGUjeG0TdzgEcGF2n2fov3XK0UU

Le 5 juillet 2021, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté une résolution permettant de financer un projet de logements étudiants abordables par une subvention de 200 000\$ à l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)¹². Bien que ce geste soit plus qu'apprécié, il n'en reste pas moins que ce montant représente moins de 5% de la valeur totale estimée pour la construction de ce projet. Comme mentionné à la **Revendication 6** L'ÆLIÉS demande donc que pour les prochains projets de cette nature, la Ville de Québec s'engage à un financement d'un minimum de 5% de sa valeur totale.

Revendication #7 : Que la Ville de Québec soutienne le développement de logement abordable étudiant à la hauteur de 5% du financement du projet.

Le futur réseau structurant de transport en commun apportera plusieurs effets bénéfiques pour la Ville de Québec notamment en matière de mobilité durable. Toutefois, d'autres impacts plus néfastes sont à considérer. En effet, il est plus que probable d'assister à une hausse des loyers tout au long du parcours du tramway. C'est ce que la Confédération des associations des étudiants et étudiantes de l'Université Laval mentionne dans son avis sur les conditions de logement de la communauté étudiante université de Québec. En effet, « à la suite de l'implantation du tramway à Lyon dans les années 1990, le prix de l'immobilier a ainsi rapidement grimpé de 20%¹³ ». Or, il s'avère que les étudiant·e·s résident en grande majorité sur les abords du futur tracé. L'ÆLIÉS exige de la Ville de Québec qu'elle implante un moratoire sur l'augmentation des prix de ces loyers.

Revendication #8 : Que la Ville de Québec instaure un moratoire sur l'augmentation des prix des loyers des logements se trouvant sur l'axe du futur réseau structurant de transport en commun qui serait au-delà des augmentations usuelles dues au coût de la vie.

¹² Ibid

¹³ CADEUL. « Avis sur les conditions de logement de la communauté étudiante université de Québec ». [En ligne]. <https://cadeul.com/wp-content/uploads/2019/03/2019-Avis-sur-les-conditions-de-logement-de-la-communaut%C3%A9-%C3%A9tudiante-universitaire-de-Qu%C3%A9bec-FINAL.pdf>

Rappel des revendications :

Revendication #1 : Que la Ville de Québec priorise la construction d'un tramway comme pierre angulaire du Réseau structurant de la Capitale.

Revendication #2 : Que la Ville de Québec se positionne contre le projet de troisième lien du gouvernement du Québec.

Revendication #3 : Que la Ville de Québec le Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique.

Revendication #4 : Que la Ville de Québec positionne et se mobilise contre le développement du secteur d'innovation Littoral Est, dans la mesure où celui-ci ne respecte pas le Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique, et ne fait pas l'objet d'un consensus auprès des acteurs-trices mobilisé-e-s autour de la Table citoyenne Littoral Est.

Revendication #5 : Que la Ville de Québec contribue plus largement à la réduction du prix du Laissez-passer universitaire de l'Université Laval.

Revendication #6 : Que la Ville de Québec soutienne et finance les projets de logement abordable étudiant.

Revendication #7 : Que la Ville de Québec soutienne le développement de logement abordable étudiant à la hauteur de 5% du financement du projet.

Revendication #8 : Que la Ville de Québec instaure un moratoire sur l'augmentation des prix des loyers des logements se trouvant sur l'axe du futur réseau structurant de transport en commun qui serait au-delà des augmentations usuelles dues au coût de la vie.

AE LIÉS

Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

